



Il nous est demandé de remettre, début Novembre pour une parution en Janvier, la seule page d'expression politique que le Maire (*sourd à nos demandes incessantes depuis notre élection, d'aménagements d'espaces numériques nous revenant pourtant de droit*) veut bien nous consentir.

Chacun appréciera au passage l'esprit d'ouverture et le souci des citoyens d'une municipalité qui a cru bon, à l'occasion d'une récente révision de règlement intérieur, d'afficher son besoin d'autoritarisme par de nouvelles mesures, injustifiées. **Le refus de nos propositions de report intégral des débats dans les procès verbaux des Conseils Municipaux en dit long sur ce sujet.**

Lorsque vous lirez ces lignes, ce sera donc le moment de vous présenter nos vœux pour 2023. Ce ne sont pas des vœux formels que nous vous adressons ici dès Novembre, mais des **vœux bien réels de santé, de partage, de bienveillance et d'écoute.**

Notre travail d'élus minoritaires s'inscrit dans le suivi des dossiers que l'on a bien voulu porter à notre connaissance, et dans notre rôle de relais des problèmes ou suggestions dont vous avez pu nous saisir.

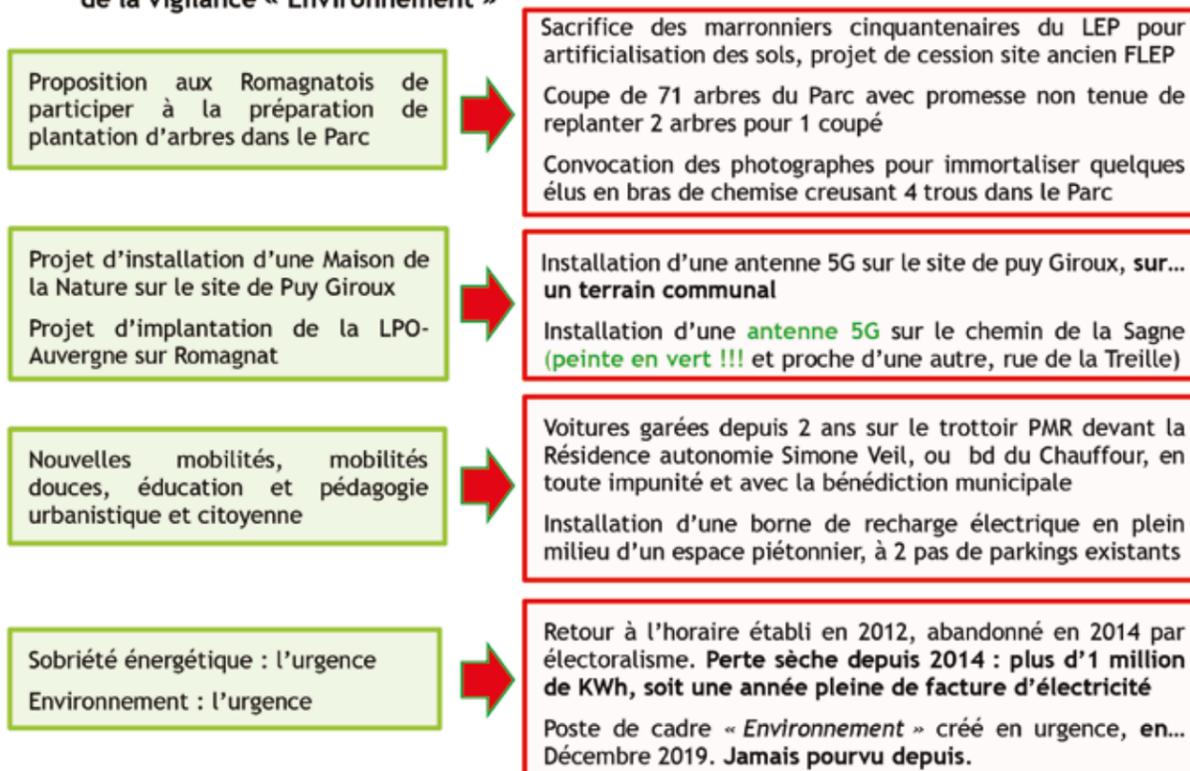
Nous intervenons très systématiquement dans les Conseils municipaux, animant le débat d'idées.

Force est de constater que si nous ne disposons que de 3 sièges d'élus et que la majorité vote comme 1 seul homme, le doigt sur la couture du pantalon, faute d'entendre le son de leurs voix nous nous demandons souvent si tous les Conseillers du groupe majoritaire ont un avis sur les délibérations soumises. **Voire s'ils les ont lues. Surprenant dans une véritable démocratie !**

Nous partageons avec vous nos échanges, constatations et points de vue lorsqu'ils nous semblent intéressants, pour vous permettre d'avoir votre propre opinion objective sur la situation. Nous publions régulièrement des Newsletters (*35 à ce jour, abonnement : [www.imaginonsromagnat.fr](http://www.imaginonsromagnat.fr)*).

Nous vous avons alerté sur l'importante augmentation de la taxe foncière et sa gestion prévisionnelle catastrophique aboutissant au coup de massue que vous avez reçu au pire moment.

#### Aujourd'hui, nous souhaitons interroger sur la gestion municipale de la vigilance « Environnement »



Maryse ROY, Paul SUTEAU, Valérie DUMAS, élus du groupe Imaginons Romagnat

Chères Romagnatoises, chers Romagnatois,

Depuis décembre 2021, la majorité a fait le choix de diffuser en direct sur YouTube les conseils municipaux afin de les rendre accessibles au plus grand nombre. Ce choix vous permet de suivre les débats et votes des délibérations afin que vous puissiez vous faire votre propre opinion.



Le règlement intérieur du conseil municipal a vocation à fixer des règles de fonctionnement interne notamment celles concernant les séances du conseil municipal et la place laissée à l'expression des groupes politiques. Conformément à l'ordonnance du 7 octobre 2021, notre règlement intérieur a fait l'objet de propositions de modifications lors d'une commission ad hoc à laquelle l'opposition, pourtant conviée, n'a pas souhaité participer, et il a été voté en conseil municipal du 29 septembre 2022.

Le droit d'expression prévu pour les groupes politiques est donc conforme aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. L'expression de ceux-ci reste consultable dans les pages de notre bulletin municipal, lequel est relayé sur le site Internet de la Mairie et sur la page Facebook de la ville.

Il est à rappeler que la réglementation permet d'attribuer aux groupes politiques, un espace d'expression proportionnel au nombre d'élus, ce que la majorité n'a pas souhaité afin de garantir à chacun le même espace d'expression.

**Pour en revenir à ce qui est important pour les Romagnatois, nous devons continuer à travailler pour le bien de tous, malgré un contexte difficile.**

En 2023 vivre à Romagnat,

- c'est voir la fin des chantiers de l'A.L.S.H. et des locaux associatifs,
- c'est voir grandir dans nos parcs les arbres et les haies récemment plantés,
- c'est voir les réalisations de la participation citoyenne,
- c'est voir débiter la réhabilitation des anciens locaux du Centre Médical Infantile à Opme,
- c'est voir aboutir la création d'un Espace Naturel Sensible à Puy Giroux,
- c'est voir la végétalisation de la cour d'école Jacques-Prévert,
- c'est poursuivre le programme d'accessibilité des bâtiments communaux,
- c'est poursuivre les réunions de concertation sur le devenir du site de l'ancien FLEP...,
- c'est faire vivre la convention territoriale des droits de l'enfant signée avec l'UNICEF,
- c'est continuer à être solidaire avec les seniors et les familles en difficulté...

C'est avec beaucoup de sincérité et de chaleur qu'AGIR ENSEMBLE POUR ROMAGNAT vous présente ainsi qu'à vos familles et vos proches ses meilleurs vœux pour l'année 2023, et vous souhaite à toutes et à tous de vivre des moments privilégiés, de bonheur partagé et de sérénité.

Les élus de la majorité municipale